



NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte Administratif 2017 présente un excédent ordinaire de 15 211 991,92 € HT.

Total des dépenses	44 584 401,64 €
Total des recettes	59 181 781,12 €

- 614 612,44 € doivent faire l'objet d'une affectation pour combler le déficit de la section d'investissement.
- 478 436,52 € sont reportés au 001.
- 14 597 379,48 € sont à affecter librement. Une partie correspond à des crédits non consommés par les membres.

La deuxième partie correspond à des recettes nouvelles et à la sécurité financière mise en place par le Syndicat pour ne jamais réclamer de contributions financières supplémentaires à ses membres.

Le Compte Administratif 2017 permet de constater encore une fois la légère baisse du tonnage des ordures ménagères et une augmentation de la collecte sélective.

Cela explique une partie des crédits non consommés.

Il faut rappeler qu'avec la Communauté de communes Golfe de Saint Tropez, la production de déchets en période estivale augmente, en effet le SITTOMAT comptabilise 201 000 habitants sédentaires en plus, soit 35 % au titre de la fréquentation touristique.

Le montant des contributions financières est stable depuis le BP 2013, pour les trois membres d'origine, à savoir : Métropole Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume et Communauté de communes Vallée du Gapeau, il a même légèrement baissé grâce à l'adhésion de la Communauté de communes Golfe de Saint Tropez.

Le coût à la tonne est identique depuis le 1^{er} janvier 2013.

La priorité du Syndicat se résume à la mise en place de systèmes alternatifs à la valorisation énergétique.

Ainsi, la densification des points d'apports volontaire de la collecte sélective est essentielle. Un effort particulier est à faire pour densifier le parc des PAV.

6 298 000 € n'ont pas été consommés en investissement.

Les frais de structure sont stables. Il y a toujours neuf agents au Syndicat.

Les dépenses de personnel représentent 0,02 % du fonctionnement du SITTOMAT.

Le SITTOMAT n'a plus de dette. Il autofinance ses investissements ; cela représente 5,38 € par habitant.

Les dépenses de fonctionnement représentant 89 % des recettes réelles de fonctionnement, ce qui permet de dégager un autofinancement.

RATIOS

	Valeurs N-1	Valeurs N
1- Dépenses réelles de fonctionnement population	65,04	68,71
2- Produits des impositions directes/population	14,69	15,3
3- Recettes réelles de fonctionnement/population	78,56	74,98
4- Dépenses d'équipement brut/population	2,52	5,38
5- Encours de dette/population	0	0
6- DGF/population	0	0
7- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,02	0,02
8- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0	0
9- Dépenses de fonct. et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	0,83	0,89
10- Dépenses d'équip. Brut/ recettes réelles de fonctionnement	0,03	0,07
11- Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0	0